

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK



Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / APPLICATION / SOCIÉTÉ

Fournisseur :	Nom du produit : Lubrifiant pour chaîne TREK
Maxima Racing Oils 9266 Abraham Way Santee, CA 92071 États-Unis +1 619 449 5000	Réf. Article : 567395, 567396
	Applications : Lubrifiant pour chaîne
	N° de téléphone d'urgence : États-Unis : CHEMTREC +1 703 527 3887 (24 heures) Reste du monde : +1 619 449 5000

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification GHS	Risque d'aspiration Substance sensibilisante pour la peau	Catégorie 1 Catégorie 1
Pictogramme GHS	 	
Mot d'avertissement	Danger !	
Indication de risque	H304 Peut être mortel s'il est avalé ou inhalé. H317 Peut causer une réaction allergique sur la peau.	
Indication de mesure de précaution		
Prévention	P261 Évitez de respirer la poussière, les fumées, le gaz, le brouillard, les vapeurs ou le produit pulvérisé. P272 Les habits de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu de travail. P280 Portez des gants de protection.	
Réaction	P301 + P310 En cas d'ingestion : appelez immédiatement un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin P331 Ne provoquez AUCUN vomissement P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Lavez avec du savon et de l'eau. P333 + P313 En cas d'irritation ou de rougeurs sur la peau : Contactez un professionnel de santé. P362 + P364 Retirez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les porter à nouveau.	
Stockage	Aucun	
Mise au rebut	P501 Mettez au rebut le contenu et le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.	
Autres risques	Aucun	

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Composants	Teneur en %	Numéro CAS
Distillats de pétrole	40-60	64742-48-9
Distillats de pétrole	10-30	64741-88-4 64742-54-7
Triméthylolpropane tricaprylate/tricaprate	10-30	11138-60-6
Anhydride succinique, produits pour alkylation avec oléfines linéaires riches en C12 obtenues par l'oligomérisation du propylène, produits d'estérification hydrolysés avec oxyde de propylène	0,2-< 1	Propriétaire

La composition et/ou le pourcentage exacts sont couverts par le secret commercial.

4 MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation	En cas d'inhalation, sortez à l'air frais. En cas d'irritation ou de difficulté à respirer, contactez un professionnel de santé.
Contact avec la peau	Lavez-vous la peau au savon et à l'eau. Retirez les vêtements et les chaussures contaminés. Lavez les vêtements avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation ou de rougeurs, obtenez une aide médicale.
Contact oculaire	Rincez-vous les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez vos lentilles de contact si vous en avez et si la situation permet de le faire facilement. Si l'irritation oculaire persiste, contactez un professionnel de santé.
Ingestion	Peut être mortel s'il est avalé ou inhalé. En cas d'ingestion, appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON. Ne provoquez aucun vomissement. Par précaution, donnez à la personne un verre d'eau ou de lait, puis obtenez une aide médicale. Ne donnez rien à ingérer à une personne inconsciente.
Symptômes les plus importants	Peut causer une légère irritation des yeux. Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation. H317 Peut causer une réaction allergique sur la peau. L'inhalation de vapeurs peut entraîner une irritation des voies respiratoires. Risque d'aspiration. Peut être mortel s'il est avalé ou s'il pénètre dans les poumons / voies respiratoires.
Indication d'intervention médicale immédiate nécessaire	Aide médicale immédiate nécessaire en cas d'ingestion.
Notes pour le médecin	Traiter les symptômes

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019

5. MESURE CONTRE LES INCENDIES

Méthode d'extinction adaptée	Utilisez un brouillard d'eau, de la mousse, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone (CO ₂) pour éteindre les flammes.
Dangers spécifiques inhérents au produit chimique	Ce matériau brûlera même s'il ne s'allume pas facilement. La combustion produira de l'oxyde de carbone ainsi que des composés organiques non identifiés.
Équipement de protection spécial et mesures de sécurité pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement d'intervention d'urgence intégral, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH. Refroidissez à l'eau les conteneurs intacts exposés.

6. MESURES EN CAS DE LIBÉRATION ACCIDENTELLE

Mesures de protection personnelle	Portez un équipement de protection adapté. Procédez à un lavage rigoureux après manipulation. Voir également : « Protection personnelle » section 8.
Dangers pour l'environnement	Évitez tout rejet dans l'environnement. Signalez tout déversement, conformément aux réglementations locales et fédérales.
Méthodes/matériaux pour un nettoyage	Confiner le déversement et récupérez-le avec un matériau absorbant inerte. Placez-le dans un conteneur à fermeture pour le mettre au rebut. Le matériau récupéré est traité conformément à la section 13 « Conditions de mise au rebut ».

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée :	Évitez tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs. Portez un équipement et des vêtements de protection. Lavez vigoureusement au savon et à l'eau après manipulation. Retirez les habits souillés par de l'huile et lavez-les avant de les porter à nouveau.
Conditions de stockage sécurisé	Rangez à un emplacement frais et à l'abri des agents oxydants. Protégez les conteneurs de tout dégât physique.

LUBRIFIANT POUR CHÂÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**8. SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**

Limites d'exposition	Distillats de pétrole	5 mg/m ³ TWA OSHA PEL (brouillard d'huile) 5 mg/m ³ TWA ACGIH TLV (inhalable) (huile minérale)
	Triméthylolpropane tricaprylate/tricaprate	5 mg/m ³ TWA (fabricant)
Surveillance technique adaptée	La ventilation générale de la pièce (équivalente à l'extérieur) doit être adéquate dans des conditions normales. Si la limite d'exposition recommandée est dépassée, il peut être nécessaire de renforcer la ventilation mécanique, par le biais d'une aspiration localisée par exemple.	
Protection personnelle	Aucune nécessaire dans des conditions d'utilisation normales avec une ventilation adéquate. Si les limites d'exposition sont dépassées, utilisez un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH, doté de cartouches de protection contre les vapeurs organiques et d'un pré-filtre à particules. Le choix du type de protection respiratoire dépend du type de contaminant, de sa forme et de sa concentration. Choisissez conformément à la norme OSHA 1910.134 et aux bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle.	
Protection respiratoire :		
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité recommandées en cas d'éclaboussure.	
Protection de la peau/ du corps :	Aucun vêtement de protection spécial n'est normalement nécessaire. S'il existe un risque de contact prolongé avec la peau, portez une chemise à manches longues et un tablier. Si nécessaire, portez des bottes en néoprène ou en nitrile pour éviter de contaminer vos chaussures.	
Protection des mains :	Portez des gants en nitrile ou en néoprène en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.	

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Apparence	Liquide
Couleur	Aucune donnée disponible
Odeur	Aucune donnée disponible
Seuil de perception de l'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	96°C (205°F)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (air=1)	Aucune donnée disponible
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Soluble dans les hydrocarbures, insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Composés organiques volatils (COV)	Aucune donnée disponible
Viscosité (huile de base)	< 20,5 cSt à 40 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune réactivité prévue.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune connue.
Conditions à éviter	Évitez les températures dépassant 120 °F, les flammes ouvertes et les étincelles.
Matériaux incompatibles	Évitez tout contact avec les agents oxydants
Produit à décomposition dangereuse	La décomposition thermique peut produire de l'oxyde de carbone ainsi que des composés organiques non identifiés.

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Risques potentiels
pour la santé**

Contact oculaire :	Peut causer une légère irritation.
Contact avec la peau :	Un contact prolongé ou répété peut causer une légère irritation ou sécheresse. Un contact répété avec la peau peut causer une dermatite. H317 Peut causer une réaction allergique sur la peau.
Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs ou de brouillards peut entraîner une irritation des voies respiratoires supérieures. Inhaler de fortes concentrations de brouillard d'huile peut causer des lésions pulmonaires.
Ingestion :	Avaler de grandes quantités peut causer des symptômes gastro-intestinaux , notamment des nausées et des diarrhées. Une aspiration dans les poumons au cours d'une ingestion ou d'un vomissement peut entraîner des lésions pulmonaires graves potentiellement mortelles.
Effets chroniques d'une surexposition :	Il a été prouvé que les huiles de moteur usagées provoquent des cancers de la peau, selon les études menées en laboratoire sur les animaux.
Sensibilisation :	Ce produit est classé comme substance sensibilisante pour la peau. L'anhydride succinique, les produits pour alkylation avec oléfines linéaires riches en C12 obtenues par l'oligomérisation du propylène et les produits d'estérification hydrolysés avec oxyde de propylène sont considérés comme des substances sensibilisantes pour la peau.
Mutagénicité :	Ce produit n'est censé causer aucune mutagénicité.
Toxicité source de troubles de la fertilité :	Ce produit n'est censé causer aucun trouble de la fertilité ou du développement.
Cancérogénicité :	Aucun des composants de ce produit n'est classé comme cancérogène ou n'est suspecté de l'être par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.
Toxicité aiguë :	
Distillats de pétrole	Distillats de pétrole (CAS 64742-48-9) : Voie orale, rat LD50 >5000 mg/kg; Inhalation, rat LC50 : supérieure à la concentration de vapeur en état de quasi-saturation; Voie cutanée, lapin LD50 >5000 mg/kg Distillats de pétrole (CAS 64741-88-4) : Voie orale, rat LD50 >5000 mg/kg; Inhalation, rat LC50 9.6 mg/L/4 h, Voie cutanée, lapin LD50 >2000 mg/kg Distillats de pétrole (CAS 64742-54-7) : Voie orale, rat LD50 >15000 mg/kg; Inhalation, rat LC50 NA; Voie cutanée, lapin LD50 >5000 mg/kg
Triméthylolpropane tricaprylate/tricaprate	Voie orale, rat LD50 >5000 mg/kg

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**12. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Écotoxicité**

Distillats de pétrole Distillats de pétrole (CAS 64742-48-9) : LL/EL/IL50 poisson >100 mg/L, LL/EL/IL50 crustacé > 100 mg/L, LL/EL/IL50 algue >100 mg/L

Triméthylolpropane 96 h LL50 poisson >3000 mg/L, 48 h EL50 Daphnie magna 600 mg/L, tricaprylate/tricaprate 72 h EL50 algue 140 mg/L

Biodégradation

Les distillats de pétrole (CAS 64742-48-9) sont biodégradables dans l'immédiat.

Triméthylolpropane tricaprylate/tricaprate : aucune information disponible.

Bioaccumulation

Les distillats de pétrole (CAS 64742-48-9) ont un potentiel de bioaccumulation.

Le triméthylolpropane tricaprylate/tricaprate a un facteur de bioconcentration > 5, ce qui implique un potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Ce produit n'est pas soluble dans l'eau (il flotte sur l'eau), et peut être adsorbé sur les particules de sol.

Autres effets nocifs

Aucune connue.

13. CONDITIONS DE MISE AU REBUT**Mise au rebut**

Effectuez la mise au rebut conformément à l'ensemble des réglementations locales, provinciales et fédérales.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe de danger	Groupe d'emballage	Danger pour l'environnement
DOT		Non réglementé			
TDG		Non réglementé			
IMDG		Non réglementé			
IATA		Non réglementé			

Transport en vrac (conformément à l'Annexe II de la norme MARPOL 73/78 et au code IBC) : Non applicable - Le produit est exclusivement transporté sous emballage

Précautions spéciales : Aucune connue.

LUBRIFIANT POUR CHAÎNE TREK

Publication : 14/12/2017

Version : 1.2
Date de révision : 07/01/2019**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

CERCLA : Ce produit n'est pas soumis aux obligations d'information CERCLA, mais les déversements d'huile doivent être signalés au Centre National d'Information conformément au Clean Water Act, et de nombreux États sont soumis à des obligations d'informations encore plus strictes en cas de déversement. Signalez les déversements conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

EPA SARA 302 : Ce produit ne contient aucune substance chimique réglementée par la norme SARA Section 302.

Classe de danger EPA SARA 311 : Danger aigu pour la santé.

EPA SARA 313 : Ce produit contient les substances chimiques suivantes, réglementées par la norme SARA Titre III, section 313 : Aucun.

Proposition 65 de Californie : Ce produit ne contient aucune substance chimique susceptible, d'après l'État de Californie, de causer un cancer, une anomalie congénitale, ou tout autre trouble de l'appareil reproducteur.

Inventaire des produits chimiques

Toxic Substances Control Act : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire du TSCA

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger selon la NFPA (NFPA 704) :	Santé : 2	Incendie : 1	Instabilité : 0
Cote HMIS :	Santé : 2	Incendie : 1	Danger physique : 0

Date de révision : lundi 7 janvier 2019

Date de la révision précédente : Juillet 2018

Historique des révisions :

14/12/2017 : Nouveau document

30/07/2018 : Mise à jour de la Section 15

07/01/2019 : Ajout des données sur le point d'éclair

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissances et que nous pensons correctes à l'heure actuelle. Ces informations pouvant s'appliquer dans des conditions en dehors de notre contrôle et que nous n'avons peut-être pas l'habitude de gérer, et les données dont nous avons pris connaissance suite à la présente publication pouvant modifier ces informations, nous déclinons toute responsabilité vis-à-vis des conséquences de l'utilisation de ce produit. Ces informations sont fournies en partant du principe que la personne en prenant connaissance soit capable d'évaluer elle-même si elles sont adaptées à l'utilisation qu'elle compte faire du produit.